

2025 > 2029

LE SIGEIF SE MOBILISE POUR LA CHALEUR RENOUVELABLE



Financé par



Le Sigeif et l'Ademe Île-de-France ont renouvelé en mai 2025 leur **Contrat Chaleur Renouvelable**. Ce contrat permet au Sigeif d'accompagner techniquement et financièrement les acteurs de son territoire dans la mise en place d'installations de chaleur renouvelable sur des bâtiments ou de petits réseaux.

LE SIGEIF, VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE

Lors d'une rénovation, d'une construction ou d'un simple changement de chaudière, si vous souhaitez chauffer un bâtiment grâce aux énergies renouvelables, le Sigeif vous accompagne et vous conseille :

- techniquement et financièrement à chaque phase du projet,
- en apportant une expertise gratuite et indépendante pour faciliter la concrétisation de vos projets.

OBJECTIFS
FIXÉS PAR
CE CONTRAT
JUSQU'EN
MAI 2029



6,1 millions d'euros d'aides du « Fonds Chaleur » délégués par l'Ademe au Sigeif.



Une quarantaine d'installations à réaliser.



9,3 GWh EnR de production, soit 900 équivalents-logements.

Quelles sont les filières éligibles ?

- La récupération de chaleur fatale (*data center*, eaux usées...).
- La production de chaleur et de froid à partir de pompes à chaleur géothermiques.
- La production d'eau chaude sanitaire grâce au solaire thermique.
- La production de chaleur à partir de la biomasse.

Qui est éligible ?

L'ensemble des acteurs du territoire du Sigeif :

- Les collectivités et les acteurs publics locaux.
- Les bailleurs sociaux et les copropriétés.
- Les entreprises.
- Les associations.

Quels financements ?

Un financement **en phase d'étude et en phase de travaux** :

- Jusqu'à 70 % du montant de l'étude de faisabilité.
- Des aides forfaitaires pour les travaux en fonction des filières et des mégawattheures produits.

LA CHALEUR RENOUVELABLE, UNE FILIÈRE MULTI-BÉNÉFICES



- La chaleur représente environ 50 % de la consommation d'énergie de notre pays, et seulement 20 % sont issus de la chaleur renouvelable.
- La chaleur fatale, la géothermie, le solaire et le bois sont des ressources locales et renouvelables qui peuvent se substituer aux énergies fossiles utilisées habituellement (gaz, fioul...).
- Les potentiels importants de l'Île-de-France laissent envisager une forte augmentation de la part renouvelable de la chaleur. Les bénéfices économiques et environnementaux avérés de ces énergies améliorent l'attractivité du territoire et contribuent à une meilleure maîtrise de la facture énergétique.

PASSEZ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES EN SUIVANT LA DÉMARCHE *ENR CHOIX DE L'ADEME**



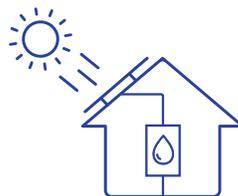
LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE

Elle valorise la chaleur perdue issue de différents process (industriels ou non) et acheminée, en interne pour les besoins en chaleur du site ou en externe via un réseau de chaleur.



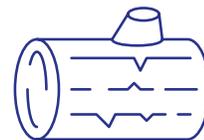
LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

Jusqu'à 200 m de profondeur, elle utilise la chaleur du sous-sol, elle permet de chauffer ou de rafraîchir des locaux.



LE SOLAIRE THERMIQUE

Des capteurs solaires sont utilisés pour produire de l'eau chaude sanitaire.



LA BIOMASSE

Le plus souvent sous forme de granulés bois ou de plaquettes forestières, utilisés dans une chaudière automatique pour produire de la chaleur.

* Retrouvez la démarche sur www.enrchoix.idf.ademe.fr/

QUELQUES PROJETS ACCOMPAGNÉS SUR LE 1^{ER} CCR

Une géothermie sur sondes pour un nouveau centre de santé à Margency (95)	Une chaufferie biomasse pour une copropriété à Chilly-Mazarin (91)
PRODUCTION	
41 MWh	1 269 MWh
TAUX DE COUVERTURE ENR DES CONSOMMATIONS DE CHAUFFAGE DU BÂTIMENT	
80 %	85 %
INVESTISSEMENT	
231 689 €	1 645 695 €
FINANCEMENT FONDS CHALEUR	
39 520 € <i>(soit 17 % de l'investissement)</i>	670 740 € <i>(soit 41 % de l'investissement)</i>

FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS PROJETS

Pour bénéficier d'un accompagnement :

Albane Crespel

Cheffe de projet chaleur renouvelable

✉ chaleur-renouvelable@sigeif.fr

☎ 01 87 89 62 31 - 07 71 32 06 92

Le Sigeif, acteur public de l'énergie en Île-de-France

Le Sigeif (192 collectivités – 5,9 millions d'habitants) assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de gaz, d'électricité et de chaleur en Île-de-France.

Pionnier de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il est aussi engagé dans la production de biogaz par méthanisation, d'électricité verte (photovoltaïque) et de chaleur renouvelable. Il coordonne un groupement de commandes gaz et efficacité énergétique, avec une fourniture de 2,7 TWh par an sur 12 000 sites.

Sa nouvelle offre de services Sigeif Éco Réno propose un accompagnement personnalisé, dédié à la performance énergétique.



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr